

PLAN D'AFFAIRE
Novembre 2017



www.cycle-en-terre.be

1	Introduction	3
1.1	Vision, mission et objectifs.....	3
1.1.1	Vision	3
1.1.2	Mission sociale.....	3
1.1.3	Objectifs.....	3
1.2	Raison d'être du projet	3
1.3	Origine du projet.....	4
1.4	La coopérative.....	4
1.5	L'équipe	4
2	Description générale des activités.....	5
2.1	Les semences	5
2.2	Autres activités.....	5
3	Analyse commerciale	6
3.1	Marché.....	6
3.2	Canaux de distribution	6
3.3	Descriptions des produits.....	7
3.4	Politique de prix	7
3.5	Analyse des acteurs du marché.....	8
3.6	Différenciation de Cycle en Terre.....	9
3.7	Marketing et communication.....	9
4	Analyse opérationnelle.....	10
4.1	Organisation de la production et de l'achat des semences.....	10
4.1.1	Variétés reproduites par Cycle en Terre	10
	Les moyens de production au sein de Cycle en Terre sont les suivants :	11
4.1.2	Variétés reproduites par le réseau de maraîchers.....	11
4.1.3	Semences produites par Bingenheimer	11
4.2	Organisation de la transformation	12
4.2.1	Opérations post-récolte.....	12
4.2.2	Stockage et test de germination.....	12
4.2.3	Traitement des commandes et comptabilité.....	12
5	Organisation de l'équipe	12
6	Partenaires potentiels	13
7	Annexe 1 – Article de Presse	14
8	Annexe 2 - Législation sur la reproduction de variétés et positionnement de Cycle en Terre	19
8.1	Certificat d'Obtention Végétal (COV)	19
8.2	Via le dépôt de variétés « amateur » ou « de conservation ».....	19

1 Introduction

1.1 Vision, mission et objectifs

1.1.1 Vision

Nous aspirons à une société autonome, permettant à chacun de ses membres de s'épanouir dans ses activités quotidiennes dans le respect de son environnement.

1.1.2 Mission sociale

Nous choisissons d'agir dans un secteur essentiel de notre société, l'autonomie alimentaire. Celle-ci est dépendante de notre approvisionnement local en semences et de notre capacité à les reproduire. Nous souhaitons précisément contribuer à l'autonomie semencière de notre région.

Cycle en Terre SCRL a pour objectif de

- favoriser l'autonomie alimentaire via une autonomie semencière,
- sauvegarder le patrimoine végétal,
- favoriser la biodiversité,
- soutenir le développement d'une agriculture soucieuse de l'environnement et de la santé des Hommes,
- et favoriser la participation, la formation et l'information des coopérateurs et du public.

1.1.3 Objectifs

Les objectifs du projet s'articulent autour de 3 axes.

- Le développement des cultures de semences de variétés fixées (variétés stables de générations en générations) selon un itinéraire technique bio ou sans intrants chimiques dans nos régions.
- La sélection des semences, étape cruciale dans la culture de semences en vue de conserver, d'améliorer nos variétés ou d'en créer
- L'acquisition et la diffusion des connaissances et des savoir-faire lié à la culture semencière

Les semences font partie de notre héritage, nous souhaitons le transmettre. Pour que cela soit possible, CET se doit d'œuvrer de manière solidaire avec d'autres acteurs : agriculteurs, maraîchers, amateurs, législateurs et vendeurs de semences. Ces interactions restent une priorité au cœur de l'activité semencière de CET.

1.2 Raison d'être du projet

Cinq grands groupes dominent la production semencière. Leurs usines produisent des graines hybrides, des semences issues de croisement pour donner des fruits et légumes homogènes et résistants aux maladies et aux intrants chimiques. Malheureusement, leur germination mène à des légumes stériles ou dont les graines ne sont pas réutilisables ; les agriculteurs ont donc l'obligation de racheter les semences chaque année.

Pour être commercialisée, une semence de légume doit être inscrite au catalogue officiel européen des variétés. L'inscription au catalogue est un processus long et complexe nécessitant beaucoup de moyens. Depuis les années 50, on a ainsi favorisé les légumes homogènes, faciles à récolter et à conserver, c'est ainsi que la grande majorité de la diversité alimentaire qui existait il y a cent ans a aujourd'hui disparu. Avec elle, des connaissances et techniques de reproduction ancestrales se sont également éteintes. Si nous ne sommes plus capables de produire nos semences, nous devenons totalement dépendants de grosses structures pour notre approvisionnement en légumes. L'annexe 2

explique plus en détail la législation sur la reproduction de variétés et positionnement de Cycle en Terre

Aujourd'hui il n'existe pas, en Belgique, d'installations professionnelles de traitement des semences qui permettent de battre, nettoyer, sécher et conditionner des quantités importantes de semences reproductibles. Les maraîchers n'ont donc pas l'opportunité de reproduire leurs légumes pour la saison suivante.

1.3 Origine du projet

A la fin de sa rétho, Fanny Lebrun s'envole vers l'Australie où elle rencontre un maraîcher vivant en autarcie qui la sensibilise sur l'importance de l'autonomie semencière. Fort marquée par cette rencontre, elle se lance dans des études de bio-ingénieur à Gembloux. Une fois son diplôme en poche, elle se forme progressivement à la culture des semences et démarre finalement son projet de production en 2014 sur 25 ares à Strée mis à disposition par le Groupement d'Action Local (GAL) du pays des Condruses avec l'aide du Centre des Technologies Agronomiques et de l'asbl Devenirs. Son objectif, écouler en 2015 les 5 000 sachets préparés au travers d'internet et des différentes foires auxquelles elle participe. Ils seront tous écoulés à la fin de l'année. Le projet rencontre donc un beau succès et encourage Fanny à continuer de plus belle sur cette voie. En 2016, 20 000 sachets seront vendus. Fin 2016, la coopérative est créée.

1.4 La coopérative

Cycle en Terre est une coopérative car l'objectif est de réunir, de sensibiliser et de faire participer un public nombreux. Nous souhaitons qu'un nombre croissant de citoyens soit partie prenante dans ce projet. C'est une coopérative à finalité sociale car c'est la finalité sociale qui au cœur de l'activité. C'est une coopérative plus égalitaire en terme de représentation et qui donne toute une série d'avantages (appel à coopérateurs plus simple à organiser, intervention de la Région via le fond Brasero, ...).

1.5 L'équipe

La coopérative a été constituée en novembre 2016 par Fanny Lebrun, Bruno Greindl et Damien Van Miegroet.

Bruno est agriculteur passé en bio il y a bien longtemps. Il a créé la coopérative Agribio qui gère la culture des céréales, la production de la farine et la fabrication de pains ou de pâtes. Il accueille les activités de Cycle en Terre et permet au projet de profiter de belles synergies.

Damien a été séduit par le projet en 2015 suite à sa rencontre avec Fanny, il met ses compétences organisationnelles et financières au service du projet.

Fanny, Bruno et Damien forme le Conseil d'administration et sont rejoint en juin 2017 par Antoine van Outryve d'Ydewalle qui s'implique, lui aussi, dans le projet.

Au niveau opérationnel, Bruno Delpeuch et Thomas Bleecx rejoignent Fanny en Décembre 2016 et octobre 2017.

Benoît Delpeuch a rencontré Fanny lors de leurs études d'ingénieur agronome à Gembloux. Après un parcours diversifié dans l'agriculture biologique, Benoît décide de se centrer sur CET, un projet lui permettant de s'épanouir à long terme.

Thomas Bleecx est également bioingénieur, il s'occupe de la gestion des ventes, de l'administration et de la logistique.

Les coopérateurs et l'équipe opérationnelle forme une équipe unie par rapport à la vision de CET et complémentaire en terme de connaissances, de compétences et d'expériences.

2 Description générale des activités

2.1 Les semences

Les activités de la coopérative sont la production, le traitement, la commercialisation et la sélection des semences ainsi que l'acquisition et la diffusion de connaissances et de savoir-faire liées à celles-ci. Les semences sont majoritairement des semences de légumes et de condiments.

Production

La production des semences se fait suivant plusieurs canaux :

- La production du réseau de maraîchers
- La production propre à Cycle en Terre
- L'achat des graines à des sociétés semencières européennes

Ce dernier canal est aujourd'hui majoritaire mais l'objectif de CET est de développer la production de semences en Belgique en mettant en place un réseau de maraîchers biologique ou en conversion biologique. L'objectif est également d'accompagner et de conseiller les maraîchers dans la reproduction de leurs légumes.

Traitement

Dans le cas de l'achat-vente, le traitement des semences consiste au reconditionnement des semences en sachets et au suivi de la qualité en mesurant les taux de germination.

Pour valoriser les semences non traitées directement en provenance des maraîchers ou de son propre terrain, Cycle en Terre investit dans un bâtiment et du matériel professionnel pour battre, nettoyer, sécher, conditionner et stocker les semences. Ce genre d'équipements n'est actuellement pas disponible en Belgique. Le projet inclut également la réappropriation et l'amélioration d'anciennes techniques de traitements des semences pour améliorer les rendements.

Commercialisation

La commercialisation des semences vise le marché des jardiniers amateurs dans un premier temps et celui des maraîchers lorsque les volumes produits en Belgique seront suffisants. La vente des semences se fait via la vente aux magasins de jardinage ou magasins BIO ou en direct au travers du site internet de Cycle en Terre (www.cycle-en-terre.be).

Sélection

L'activité de sélection des semences de variétés fixées est une activité de longue haleine et se fera progressivement en cultivant notre terrain à Buzin et en collaboration avec les maraîchers ou d'autres reproducteurs. Par exemple, on pense à la reproduction d'anciennes variétés ou populations de blés, dans un contexte de recherche en lien avec la panification (qualité nutritive et boulangère, variété adaptée à notre région, rendement intéressant). Nous envisageons ce projet en synergie avec Agribio.

Acquisition et diffusion de connaissances

L'acquisition de connaissance se fera à l'aide de toutes les activités précitées mais également en par des lectures et en allant se former à l'extérieur. Différents canaux seront utilisés pour la diffusion de connaissances, à travers le site internet, des conférences, des formations ou des publications. Les connaissances sont relatives à la culture des semences, aux maladies liées aux semences, à la sélection des semences, aux anciennes et nouvelles techniques de traitements des semences.

2.2 Autres activités

D'autres activités pourraient être développées dans le futur car elles sont complémentaires mais ne sont pas d'actualité au moment de la rédaction de ce document.

- Le maraîchage : il permet de tester les semences reproduites et de cultiver une plus grande quantité de portes graines (cela favorisant positivement sur la sélection, et donc sur la qualité des variétés reproduites). Cette activité peut également se faire dans le cadre du réseau de multiplicateurs de CET.
- La production de plants est intéressante car il existe une demande réelle en plants BIO de variétés fixées. Une clientèle non habituée à semer ses légumes est demandeuse.
- La production de simples (plantes médicinales et condimentaires, conditionnées séchées) peut aisément être couplée à la production de semences et économise donc des étapes culturales. En plus d'une marge dégagée lors de la vente en magasins, la commercialisation de simple a l'avantage de donner une visibilité à CET durant toute l'année, contrairement à la commercialisation de semences.

3 Analyse commerciale

3.1 Marché

Nos clients finaux sont les jardiniers amateurs qui cultivent leur propre potager sans intrants chimiques.

Selon le GNIS (Groupement National Interprofessionnel des Semences et Plants), il y aurait 13 millions de jardiniers amateurs en France. Si on garde une proportion similaire, ils devraient être plus de 2 millions en Belgique.

Ces dernières années, nous assistons à une croissance importante des ventes de produits BIO ainsi qu'une tendance vers des produits plus locaux. Fanny a pu également observer, via sa présence sur les foires, évènements et en magasins, un engouement vers un retour à la terre et pour cultiver son potager. De plus en plus de gens souhaitent produire eux-mêmes une partie de leurs fruits et légumes. Les consommateurs cherchent des semences de qualité (biologiques, de bon pourcentage germinatif), des variétés fixées et de variétés adaptées au terroir.

Même si nous ne disposons pas de données, nous sommes persuadés que notre marché est en pleine expansion et que nous pouvons atteindre notre objectif de 200 000 sachets dans les 5 ans à venir (volume similaire à Semailles aujourd'hui). Nos clients finaux achètent aujourd'hui une dizaine de sachets en moyennes par an, nous cherchons donc à atteindre 20.000 clients à travers nos différents produits et canaux de distribution.

3.2 Canaux de distribution

Cycle en Terre cible différents clients existants et potentiels :

- Les magasins: Magasins bio, pépinières qui veulent élargir leur gamme, herboristeries, sites de vente en ligne, maraîchers, fleuristes...
- Les particuliers (vente directe) : jardiniers amateurs
- Les institutions : Communes, écoles dans le cadre de formations, de potagers collectifs ou formatifs.
- Les entreprises et groupes politiques pour effectuer leur publicité (sachets à distribuer à leur clientèle)
- Les maraîchers : Cycle en Terre doit encore augmenter sa production pour satisfaire ce créneau.

En 2017, un client pouvait se procurer des semences Cycle en Terre dans 60 magasins BIO à Bruxelles et en Wallonie¹ ou alternativement effectuer sa commande sur le site de vente en ligne. Du point de

¹ <http://cycle-en-terre.be/semences/ou-trouver-nos-semences>

vue de la localisation, les ventes se sont faites beaucoup sur Liège (1/3 des magasins y est actuellement situé) ; le reste des ventes est étalé sur la Wallonie, Bruxelles et la France.

Actuellement le chiffre d'affaires se divise comme suit : 70% via les magasins et les commandes facturées, 17 % via le site internet et 13% via les événements, les achats groupés et les ventes physiques.

Un accent sera mis sur le développement des magasins. Fanny se charge du démarchage dès le mois d'octobre avec comme matériel commercial :

- le catalogue de CET
- une liste des semences proposées et un fichier de commande
- une proposition de commande déjà établie avec les semences les plus vendues
- les conditions de vente
- une proposition de présentoirs
- 3 sachets de semences comme témoins

Cette évolution prévoit de vendre 75-80 % des semences aux magasins.

Notre objectif est de nous développer dans un premier temps en Wallonie, à Bruxelles et au Nord de la France.

3.3 Descriptions des produits

Le catalogue en ligne, également disponible en version papier, propose un choix de 115 variétés de semences potagères, d'engrais verts, de fleurs et de plantes aromatiques ou condimentaires.

Les semences sont conditionnées en petite quantité pour les particuliers. Elles sont labellisées BIO ou en conversion biologique. De plus grandes quantités, produites par Cycle en Terre, seront disponibles pour les maraîchers à moyen terme.

A coté des sachets de semences, Cycle en Terre développe également de nouveaux produits liés aux semences comme des kits de semences et de cartes événementielles incluant des semences (projet de François Rouchet).

Les conférences et formations vont également être développées. Elles ont principalement un objectif de communication, de sensibilisation et de transfert de compétence.

En 2017 et au vu de la liste d'attente pour des formations, Cycle en Terre va développer son offre de formations et conférences sur la production de semences pour les particuliers ainsi que pour les maraîchers.

3.4 Politique de prix

En 2015 et 2016, les prix ont été établis sur base des prix de la concurrence. Toutes les semences vendues en 2016 aux particuliers étaient à 2,90 euros ttc sauf les légumineuses et engrais verts qui sont à 4,40 euros ttc. Pour les magasins, les prix HTVA étaient respectivement de 2 euros et 3,10 euros.

Fin 2016, une étude de rentabilité et de prix a été réalisée considérant ceux de Semailles et ceux de Bingenheimer et en étudiant les quantités moyennes nécessaires pour un jardinier amateur (afin de garder le focus sur les besoins des clients). La gamme a maintenant été divisée en 4 prix différents : 2,45 euros ttc, 2,95 euros ttc, 3,45 euros ttc et 4,45 euros ttc. Les revendeurs peuvent appliquer les mêmes prix avec une marge de 30%. Des remises en fonctions des quantités commandées sont également appliquées.

En 2017, les prix ont été légèrement revu, plutôt à la baisse.

3.5 Analyse des acteurs du marché

Deux entités belges vendent des semences reproductibles biologiques.

- Semilles
Semilles est une SPRL située à Faulx-les-Tombes, produisant des semences sur une trentaine d'ares. L'activité d'achat-vente est majoritaire. L'offre de produit se décline de la sorte : semences, matériel de jardinage, intrants, livres. Une gamme de 600 variétés est proposée à une clientèle de particuliers qui recherchent du bio et des semences reproductibles. Semilles couvre toute la Wallonie et Bruxelles (80 magasins). Il existe un différentiel de 0,10 euros/sachet en faveur de Cycle en Terre en 2016.
La commercialisation est orientée sur la vente en ligne et les ventes via les magasins (qui restent principales). En ce qui concerne la situation financière, Semilles a communiqué des ventes d'environ 200 000 sachets par an.
- Kokopelli
Kokopelli est une Asbl située à Maffe qui exerce une activité principale de revente de semences, principalement via la vente en ligne, leur magasin et sur les foires, accessoirement via d'autres magasins. D'autres produits comme du matériel de jardins, divers types d'intrants et des livres pédagogiques font également partie de leur offre.
Leur clientèle est composée de clients particuliers qui recherchent des semences reproductibles et biologiques. Ils couvrent toute la Wallonie.
L'asbl est également active au niveau politique afin de faire évoluer la législation sur les semences, ce qui a fait sa renommée. Des actions en justice contre eux ont fait réagir la population. Kokopelli est donc connu dans le secteur; on en parle davantage en terme de militantisme qu'en terme économique.

Les sociétés étrangères qui vendent aux particuliers par correspondance

- Baumaux (France): grande diversité de semences, connu en Belgique. Semences conventionnelles principalement, quelques variétés biologiques. Origine de culture probablement internationale. Variétés hybrides F1 et variétés fixées.
- Sativa (Suisse): Belle diversité de semences. Semences fixées et biologiques.

Malgré ces acteurs, il existe une réelle demande en semences locales et biologiques de variétés potagères fixées.

Les sociétés étrangères qui vendent aux professionnels par correspondance :

- Bingenheimer (Allemagne): Vente de variétés biologiques fixées aux maraîchers. Catalogue en anglais et en allemand, et vente en magasins BIO en Belgique.
- Sativa (Suisse): Vente de variétés biologiques fixées aux maraîchers, via Semilles. Catalogue en français.
- De Bolster (Pays-Bas): Vente de variétés biologiques (fixées et hybrides F1) aux maraîchers. Catalogue en français et en néerlandais.
- Agrosemens (France): Vente de variétés biologiques (fixées et hybrides F1) aux maraîchers. Catalogue en français.

Ces semenciers sont bien installés et peuvent fournir nos maraîchers, mais aucun d'entre eux n'est belge.

Il existe également d'autres acteurs sur le marché mais ils ne correspondent pas au marché que vise Cycle en Terre. En effet, ces semences proposées par des entreprises délocalisant la production à l'étranger sont majoritairement hybrides (donc non reproductibles de manière indépendante) et non biologiques, ou reproduites uniquement sur une génération en agriculture biologique (et donc non sélectionnées pour être cultivées sans intrants). Ces semences se vendent à des prix beaucoup plus

bas car elles sont produites en grosses quantités là où la main d'œuvre est moins élevée et le climat plus clément. Elles ciblent une clientèle non sensibilisée à la problématique de la semence.

Nb : il est possible de sensibiliser une partie de cette clientèle vers des semences plus justes. Par exemple, le « Monsieur Bricolage » de Liège Grétry a décidé de vendre des semences Cycle en Terre pour agir positivement et répondre à une demande croissante en semences biologiques.

Une dernière concurrence indirecte est représentée par les vendeurs de plants. Ceux-ci atteignent aisément une clientèle moins expérimentée en jardinage, se tournant plus facilement vers des produits plus « finis ». À noter que l'on trouve très peu de plants de variétés fixées, et que ce secteur, développé au sein de Cycle en Terre, serait un réel atout.

3.6 Différenciation de Cycle en Terre

Par rapport aux acteurs principaux identifiés, à savoir Kokopelli et Semailles, l'offre de Cycle en Terre se différencie via les aspects suivants :

- La volonté d'être un acteur du changement à travers l'action, montrer qu'il est possible de changer nos habitudes et proposant des alternatives. Notre projet est plus dans l'action et moins dans l'activisme.
- Offre de semences de qualité : test de variétés via un accord avec des maraîchers, suivi du pourcentage de germination des stocks en magasin, conseils en conservation des semences, agriculture biologique.
- Une production locale via un réseau de maraîchers cultivant des semences et via Cycle en Terre. Trente trois variétés ont été produites en 2016 par Cycle en Terre, sur les 115 proposées à la vente.
- Une réelle disponibilité de l'équipe pour ses clients (magasins et particuliers), conseils de saison, suivi de la qualité, accueil sur le site pour des visites (sur rendez-vous), réelle intention de recevoir des retours qualitatifs de la part des clients.
- Une professionnalisation de l'activité : investissements dans du matériel de qualité, implémentation d'un logiciel de gestion intégré, gestion et traçabilité des lots.
- L'organisation de conférences et de formations, la mise à disposition d'information : accents sur le partage des connaissances.
- La volonté, outre de vendre des semences, de sensibiliser les citoyens et de les informer sur les vertus et bienfaits des plantes qu'ils cultiveront chez eux – aspect pédagogique – via le catalogue Cycle en Terre distribué aux clients et via le site internet.

Le plus grand différenciateur de Cycle en terre est sa volonté de produire de grandes quantités de semences de qualité afin de fournir les maraîchers locaux. Cycle en Terre s'engage dans une réelle autonomie alimentaire et répond au manque de producteurs semenciers pour les professionnels en Belgique.

3.7 Marketing et communication

Différents moyens de communication sont utilisés afin de faire connaître CET et d'attirer les clients :

- Canaux en ligne : site internet, page Facebook, newsletter, articles de presse.
- Canaux de « terrain » : Conférences, formations, démarchage de magasins, contacts directs à Buzin (accueil sur place de particuliers), participation à des foires, et organisation d'événements, dont les 2 suivants :
 - Organisation d'un échange de plants en mai 2017 à Buzin. Depuis 3 ans, CET organise chaque année un échange de plants. Évènement convivial, complémentaire à l'activité de semences et intéressant pour fêter Cycle en Terre. À coupler avec une visite des lieux (Agribio, CET).

- Mise à disposition de l’outillage de Cycle en Terre pour les amateurs lors d’une journée de « fête de la semence » en automne. Les particuliers étant en effet intéressés par la production de semences mais n’ayant pas de matériel pour effectuer les opérations de tri et nettoyage de leurs récoltes pourront venir trier et nettoyer leurs semences. Prévu dès 2018.
- Présences lors d’évènements et représentation commerciale (invitation de la part des Ruches, des magasins, des Groupe d’Achat Communs).

Il s’agit de deux types de canaux en totale cohérence avec le public de connaisseurs visé que l’on rencontre facilement sur certains types d’évènements (foires de produits locaux, Valériane, Petite Foire alternative à la Foire de Libramont) et qui partage activement l’information. Les foires, visites, formations et conférences sont répertoriées dans un agenda publié sur le site de Cycle en Terre.

Jusqu’à présent, Fanny a déjà réuni 1 500 adresses de personnes intéressées par le projet (newsletter). Près de 2 000 personnes suivent également la page Facebook. La presse (Radio, Télé, presse écrite) a régulièrement publié des articles sur le projet (Le Soir, Vers l’Avenir, RTC TV Liège, Le Sillon Belge, RTBF, Fugea, SOS Faim, Nature et Progrès)².

L’impression du catalogue de semences est un outil indispensable de communication permettant aux clients de disposer des informations claires et précises sur les activités de Cycle en Terre et les détails de son offre. Un flyer reprenant les informations indispensables pourra être développé.

4 Analyse opérationnelle

4.1 Organisation de la production et de l’achat des semences

Pour 2017 et la suite, l’assortiment de semences proviendra de trois sources :

4.1.1 Variétés reproduites par Cycle en Terre

En 2016, le catalogue propose 33 variétés reproduites par CET : Capucine naine, carotte rodelika, carvi, cerfeuil, chou winterfürst, ciboulette gonzales, coquelicot, courgette zuboda, laitues queue de truie, skipper, cerbiatta et brune d’hiver, mélisse, millet, panais aromata, physalis cisneros, pois corne de bélier, poivron neusiedler ideal, radis sora, radis runder schwarzer winter, tomate purple russian, yellow giant belgium, saint-pierre, zuckertraube, golden currant, rose de berne, matina et rotkäppchen, cyclanthère, coriandre, tétragone, souci.

En 2017, CET cultive près de 80 variétés différentes et propose 49 variétés reproduites par CET et ses partenaires belges

La production est structurée selon les points suivants :

- Cultures-tests d’anciennes variétés de céréales dans un objectif de recherche.
- Cultures commerciales : le but est de cultiver des semences d’une grande diversité d’espèces potagères. Etant donné qu’il n’est pas possible de cultiver 2 variétés de la même espèce pour les légumes allogames (qui ont besoin d’un autre porte-graine pour être pollinisés, contrairement aux autogames qui se pollinisent eux-mêmes), Cycle en Terre ne peut pas se permettre de tout cultiver.

Les moyens de production au sein de Cycle en Terre sont les suivants :

- La superficie n'est pas un facteur limitant. Les terres sont plutôt pauvres et le climat est à priori moins adapté à la culture de semences (fin du Condroz, proximité avec la Famenne). Ces cultures sont labellisées bio.
- Deux ânes et un cheval de trait permettent d'effectuer des travaux préservant mieux la structure du sol et sont plus adaptés pour certains travaux.
- Un tracteur léger assure une plus grande flexibilité pour les opérations culturales.
- Une moissonneuse batteuse de petite taille (1,5m de marge) a été acquise pour simplifier la récolte de certaines variétés.
- Une serre chapelle sera achetée pour les variétés plus sensibles.
- De grandes cultures (engrais verts, légumineuses, ...) seront effectuées par les outils de la ferme.

4.1.2 Variétés reproduites par le réseau de maraîchers

Une vingtaine d'entre eux se sont réunis à cette fin en 2016. Cette collaboration, lancée dans le cadre d'un test, semble porter ses fruits malgré la saison médiocre. Le système pour cette année test était le suivant : les maraîchers reproduisent une variété qui leur plaît personnellement pour ses caractéristiques, et pour lesquelles il ont une demande. La coopérative s'occupe des opérations post-récolte de ces variétés. Les semences nettoyées sont ensuite partagées en 3 lots : un pour la propre consommation du maraîcher, un pour Cycle en terre, et un dernier pour alimenter un réseau d'échange de semences entre les maraîchers.

Dans le futur, la coopérative espère pouvoir acheter les semences produites par le réseau des maraîchers. Parallèlement à cela, les maraîchers pourront continuer à s'échanger leurs semences (véritable avancée vers l'autonomie locale) dans le cadre d'une asbl.

En 2017, le réseau s'est étoffé (une trentaine de membres) et Cycle en Terre a organisé une série de formations à l'attention des maraîchers pour leur apprendre toutes les spécificités liées à la reproduction des semences.

Ces cultures sont labellisées bio ou non mais respectent néanmoins le cahier des charges bio. En effet, les maraîchers travaillant en circuit court jouissent de la confiance de leur clientèle et n'ont pas nécessairement besoin d'un label coûteux. Cycle en Terre estime que la production de semences de qualité et sans intrants chimiques prime sur la labellisation. Les semences non labellisées seront clairement identifiées sur les sachets. Le cahier des charges biologique sera signé par les maraîchers non labellisés et sera disponible sur le site internet de Cycle en Terre.

Remarque concernant les prix d'achat

A l'heure actuelle, il y a très peu de documentation sur les rendements des cultures semencières ; ceux-ci sont variables d'une variété à l'autre, selon le climat de l'année etc. Les chiffres disponibles sont basés sur les rendements CET 2015 et 2016. Une étude est à réaliser concernant la valeur financière de chaque étape, de la production au consommateur final (culture, opérations post-récolte, ensachage, commercialisation). Celle-ci est nécessaire pour établir les prix d'achat de semences aux producteurs.

4.1.3 Semences produites par les semenciers

Celle-ci comble les manques dans le cas où Cycle en Terre tombe à court de variétés produites par les autres acteurs. Cela permet donc à Cycle en Terre de s'installer progressivement, de diversifier la gamme offerte aux clients et de fournir des variétés plus compliquées à cultiver pour la semence sous nos climats (brocolis, choux fleurs, ...).

Il est important de préciser que les semenciers établis travaillent tous en collaboration les uns avec les autres. En effet, il est trop précaire de travailler de manière isolée dans ce métier. Cycle en Terre souhaite donc à s'intégrer dans tout réseau désireux de collaborer et à développer son propre réseau.

4.2 Organisation de la transformation

4.2.1 Opérations post-récolte

Les opérations post-récolte seront gérées par la coopérative, via l'infrastructure dont elle bénéficiera (machines de battage, nettoyage, séchage, conditionnement des semences, espace prévu, personnel). Cela simplifie l'ensemble du processus, car :

- la coopérative investit dans le matériel pour l'ensemble des producteurs pour travailler de manière centralisée
- un seul agrément de semencier est nécessaire pour être en règle avec le SPW qui contrôle la production de semences. En effet, pour avoir l'autorisation de commercialiser des semences, il faut un numéro de producteur. Celui-ci peut-être utilisé pour déclarer des semences produites chez d'autres maraîchers, à condition que ce soit la structure portant ce numéro qui se charge des opérations post-récolte.

4.2.2 Stockage et test de germination

Les semences sont stockées en vrac ou dans leur conditionnement final (sachets) dans une atmosphère adéquate (froid et sec). Chaque conditionnement reprend un numéro de lot qui permet de garantir la traçabilité (production propre, production maraîcher ou achat à un fournisseur). Le taux de germination des lots est testé à intervalle régulier et le résultat sera mis en ligne sur le site internet.

4.2.3 Traitement des commandes et comptabilité

Nous allons implémenter un logiciel de gestion intégré pour réduire les erreurs et le temps passé à l'administration. Il comprendra la gestion des stocks et des lots et sera, à terme, intégré à notre site internet de vente en ligne. Les envois de semences se font par la poste ou via le livreur d'Agribio.

5 Organisation de l'équipe

En 2016, l'organisation était la suivante

- Fanny Lebrun : temps plein
- Bruno Greindl : ad hoc
- Julien Pinson : stage de 6 mois à temps plein
- Eloi Reylandt : stage de 4 mois à temps plein
- Martine Jean-Pierre : stage de 3 mois à temps partiel (1,5 jours par semaine)

A partir de 2017, l'organisation va s'étoffer

- Fanny Lebrun : temps plein
- Benoît Delpuch : temps plein
- Thomas Bleeckx : temps plein
- Bruno Greindl : ad hoc
- Damien Van Miegroet : ad hoc
- Antoine van Outryve d'Ydewalle : ad hoc
- 2 stagiaires à temps plein pendant 6 mois

En plus de la production des semences, Fanny va se concentrer sur la stratégie, la commercialisation et la communication.

Benoît s'occupera du traitement de semences et des cultures.

Benjamin sera en charge du traitement des commandes et de l'administration.

6 Partenaires potentiels

Cycle en Terre est entouré de plusieurs partenaires :

- Agribio : Partage des moyens de distribution, communication envers le réseau commercial, échanges de conseils avec des personnes expérimentées, infrastructure soutenant le projet, échanges journaliers enrichissants avec le personnel, et pourquoi pas, à moyen terme, employer conjointement du personnel.
- Ceinture alimentaire, Gal Pays des Condruses : Aide à la communication.
- Les Compagnons de la Terre SCRL FS.
- Biowallonie : Organisation conjointe d'évènements, conseils de cultures éventuels.
- Maraîchers : Tests de semences, retours sur les variétés, production de semences via un réseau de maraîchers multiplicateurs (voir ci-dessous), échanges d'informations et de services
- Le Mouvement d'Action Paysanne (MAP) et l'École Paysanne Indépendante (EPI) : Organisation conjointe de formation pour les maraîchers en réflexion.
- Ville de Liège et autres communes, organismes politiques : soutien au projet via l'achat de semences couplé à de la sensibilisation au projet.
- Alexia Bertholet : Réalisation de toutes les images du catalogue.
- Thomas Lemaire : Réalisation du site internet
- Julien Englebert : Mise en page du catalogue
- François Rouchet : développement de cartes postales avec des semences Cycle en Terre

reproduire, vu qu'elles ne nécessitent pas d'intervention complexe de l'homme pour leur pollinisation. De plus, elles donnent une descendance aux caractéristiques mieux fixées que celles des variétés hybrides majoritairement utilisées en agriculture classique.

Les semences à pollinisation ouverte sont peu employées par les maraîchers professionnels car elles engendrent des légumes moins standardisés quant à la forme et la période de récolte que les semences hybrides classiques. «Ces graines seront peut-être d'avantage utilisées

sélection variétale dans le futur, c'est une façon de tester les limites de la loi en production de semences. De plus en plus de mouvements militent en effet pour conserver la biodiversité alimentaire et souhaitent préserver le droit de semer librement des semences potagères et céréalières de variétés anciennes ou modernes, libres de droits et reproductibles.»

Investisseurs et collaborateurs

Fanny est à la recherche d'investisseurs qui l'aideraient à acheter du matériel et son propre lopin de terre dans les années à venir. «Si j'écoule ma première récolte, je pourrai rembourser mes emprunts, mais je dois investir dans du matériel pour la suite afin de garantir la viabilité de mon activité.»

«Je voudrais également collaborer avec des maraîchers, et créer un véritable réseau d'échange de semences à travers la Belgique. Cela ne serait pas trop contraignant pour ceux-ci de

Plus d'infos?

Plusieurs magasins de la région, mais aussi de Philippeville et de Liège, commercialisent les semences. Fanny est également présente sur les marchés à Wanze, Waremme, Namur et Bruxelles. Pour plus d'informations: www.cycle-en-terre.be; fanny@cycle-en-terre.be; 0495/935.279.



Fanny Lebrun a obtenu 25 ares via le Gal Pays des Condruses pour développer son activité à Strée. Elle est actuellement à la recherche d'investisseurs et des collaborateurs maraîchers pour la suite de son projet.

dans le futur par les maraîchers car des entreprises allemandes font un travail énorme pour adapter leurs variétés à pollinisation ouverte au secteur professionnel.»

Pourquoi ne pas faire de sélection variétale?

Pas encore de sélection variétale pour Fanny qui reproduit actuellement des graines achetées en Allemagne. «Faire de la sélection variétale, c'est un projet qui demandera beaucoup de temps et d'argent. C'est beaucoup plus compliqué et plus cher administrativement que de simplement faire de la reproduction, notamment pour inscrire les variétés au catalogue.»

«Reproduire des graines à pollinisation ouverte et essayer de faire de la

cultiver une partie de mes semences sur leurs exploitations. Pour les carottes par exemple, ils pourraient vendre une partie de la récolte à leurs clients, et sélectionner les plus belles carottes pour la production de semences. Je m'occuperais ensuite personnellement du battage des graines et la récolte serait partagée: 1/3 des graines pour le maraîcher, 1/3 pour moi et le dernier tiers pour des bourses d'échange entre maraîchers de toute la Belgique.»

Perpétuer le savoir-faire de la production semencière est une priorité pour Fanny. Des visites peuvent d'ailleurs être organisées sur demande sur l'exploitation, de même que des formations pourraient être assurées si des personnes étaient intéressées.

Le carnet vert...

Le dimanche 22 mars, la faune sauvage dans la plaine alluviale de l'Escaut



Bruant des roseaux.
Copyright: B. Gauquie.

Le printemps commence à peine et voilà le réveil des batraciens qui émergent de leur long sommeil hivernal. Les mâles de diverses espèces d'oiseaux, soucieux de défendre leur territoire et de séduire leur belle, chantent à tue-tête. Dans le cadre de

la Journée wallonne de l'Eau, le Contrat de rivière Escaut-Lys organise une balade dans la plaine alluviale de Péronnes-Laplaigne. L'occasion de découvrir toute la diversité de la faune sauvage qui s'y abrite. En fin de balade, un verre sera offert en bordure de la coupure de Bléharies.

Rendez-vous à Péronnes/Laplaigne, de 8h30 à 11h30. Nombre de places limité. Le lieu exact du rendez-vous sera précisé à l'inscription. Se munir de chaussures et vêtements adaptés. Organisation et inscriptions: Maison du Parc naturel, 31 rue des Sapins à 7603 Bon-Secours; tél.: 069/77.98.10; accueil@pppe.be. Programme complet de la journée sur: www.crescautlys.be.

Au Fil des Saisons «printemps» sort de presse

Le numéro printemps de l'agenda *Au Fil des Saisons* vient de sortir de presse. Ce calendrier détaillé des événements horticoles et du jardin présente plus de 300 activités et événements qui s'échelonnent d'avril à juillet. L'offre en activités didactiques est abondante (conférences, stages, ateliers, démonstrations,...). Avec le printemps refleurissent fêtes et bourses aux plantes sur tout le territoire national mais aussi au-delà de nos frontières.

Le supplément couleurs est dédié au génial obtenteur de poires monitois l'abbé Nicolas Hardenpont et à ses successeurs. C'est lui qui, au XVIII^e siècle, a mis au point la méthode pour améliorer les fruits. Il est le créateur des poires fondantes et savoureuses. Avant lui la grande majorité de poires étaient dures, cassantes, astringentes... Pour toute info quant à l'obtention de l'agenda: www.fwhnet.be; tél.: 081/62.73.10.

Se passer des pesticides, c'est possible

Initiée pour la première fois en France en 2006, la «Semaine sans pesticides» a vu le jour en Belgique voici plusieurs années. Comme chaque année, cette nouvelle édition aura lieu du 20 au 30 mars, partout en Wallonie et à Bruxelles.

Coordonnée par les asbl Adalia et Natagora, la Semaine sans pesticides vise à informer et sensibiliser sur les dangers des pesticides et souhaite montrer qu'il existe des alternatives efficaces à leur utilisation. A cette occasion, plus d'une centaine d'activités (conférences, balades, spectacles, formations, visites ou encore ateliers) sont organisées par des jardinerie, fermes, associations, centres horticoles, communes... et ce tant pour les participants à la recherche d'informa-

tions que d'activités liées à l'environnement. La liste des activités: www.semainesanspesticides.be (onglet «trouver une activité»).

A votre service

Dans le cadre de nos pages «Au jardin» et «L'avis du maraîcher», la rubrique «Le carnet vert» fera écho aux activités à venir, à caractère non commercial: conférences horticoles, démonstrations, visites de jardins, fête des plantes, etc.

A vous de jouer, via l'adresse: carnet-vert@sillonbelge.be.



Les semences naturelles, trésors du terroir

DÉVELOPPEMENT DURABLE Échange et production de graines naturelles pour la biodiversité

- ▶ Des citoyens initient des échanges de semences naturelles
- ▶ La raison ? Maintenir la diversité légumière et en plantes sauvages
- ▶ Certains réapprennent à faire leurs propres graines
- ▶ D'autres se lancent comme semenciers

Comme cadeau de bienvenue, un sachet de semences naturelles. Depuis le début de l'été, chaque aidant dans une ferme biologique belge (woof) reçoit ces petits embryons de vie à glisser dans la poche. Et à distribuer au fil des rencontres. L'initiative est loin d'être anodine. Elle s'inscrit comme un acte de résistance contre la perte des variétés végétales sauvages et d'autres naturellement nourricières.

Jésus Flores est administrateur de woof Belgique. Il s'agit d'un mouvement mondial où les participants échangent de 4 à 6 heures de main-d'œuvre par jour contre le logement et les repas avec les agriculteurs

bûtes. *"Nous donnons des semences pour que les woofers s'habituent à voyager avec des semences naturelles de leur région ou pays dans leur sac, à partager ou à échanger avec d'autres fermiers. Elles sont un symbole contre le contrôle des multinationales de semences conventionnelles."*

Cinq grands groupes dominent la production semencière européenne. De leurs usines sortent des graines hybrides. Ce sont des semences issues de croisements pour donner des plants résistants aux maladies et aux fruits homogènes. Mais elles sont également sélectionnées pour que les citoyens et les agriculteurs aient l'obligation de les racheter année après année.

En effet, leur germination mène

à des légumes dont les graines ne sont pas réutilisables. En ayant pris le contrôle du cycle ancestral de nombreux végétaux, ces industries décident finalement du contenu de notre assiette. En un siècle, les trois quarts de la diversité alimentaire seraient passés à la trappe.

Pour être commercialisée (et exploitée tant par l'agriculteur que par le particulier), une graine de légume doit être inscrite au catalogue officiel européen des variétés. Et seules celles menant à des légumes homogènes, faciles à récolter, à transporter et à conditionner peuvent espérer nous nourrir. C'est ainsi qu'un poivron sur un étal à Louvain peut ressembler en tous points à celui vendu à Varsovie. Par contre, coquelicots, bleuets et

autres fleurs sauvages ne subissent pas ce joug européen : leurs graines sont libres d'utilisation.

De ces constats, sont nées diverses initiatives citoyennes pour la biodiversité du terroir. Dès la fin de l'été, les bourses aux semences se succèdent. Les jardiniers amateurs y échangent leurs trésors : des semences fertiles issues de la pollinisation ouverte. Autrement dit, une fécondation faite par le vent, les insectes ou tout autre processus naturel. L'an dernier, les premières grainothèques se sont installées dans certaines bibliothèques de notre pays. C'est le cas à Uccle et à Waimes : entre les livres se trouve une cassettes où l'on trouve un sachet de graines collectées au jardin contre d'autres semences naturelles.

Enfin, faire ses propres semences, c'est ludique mais aussi très économique. Il n'est pas rare qu'un sachet de graines de tomates s'emporte à 5 voire 6 €. Et pourtant, savez-vous qu'un fruit contient à lui seul de 100 à 500 graines en fonction de la variété ? De quoi ensémençer grassement son potager l'année suivante. « Et un seul chou donne tant de graines qu'il pourrait suffire à tout un village », commente Marc Knaepen. Un pas vers plus d'autonomie alimentaire. ■

« La conservation des graines ? Dans le bac à légumes du frigo »



Marc Knaepen est un expert du potager. Il est également rédacteur en chef de la revue *L'esprit jardin* et nous livre ses précieux conseils.

Comment faire pour bien récolter les graines au jardin ?

Tout d'abord, et c'est primordial, seules les semences de variétés pures doivent être collectées. Au contraire, s'il est écrit « F1 » ou « hybride F1 » sur le sachet de graines, cela signifie que ces semences sont des hybrides de première génération : il est dès lors inutile de faire monter les plants en fleurs puis de collecter leurs graines car ces dernières ne donneront l'année suivante que des légumes de piètre qualité... si elles en donnent.

Mais il n'est pas rare que des courges issues des semences récoltées l'année précédente au potager aient des formes et des couleurs bizarres...

Les potirons et les différentes variétés de courges s'hybrident très facilement et naturellement, entre elles par l'intermédiaire des insectes. C'est ainsi que certains obtiennent des courges aux formes farfelues l'année suivante. Même si elles sont bizarres, elles sont comestibles. Pour garder la variété pure, il faut placer un filet à fin maille au-dessus de la plante dont on veut récupérer les semences, et effectuer la fécondation à la main avec un pinceau. Il n'y a pas de systématisme pour distinguer les fleurs mâles des femelles. Pour les distinguer, la même chose à faire est de taper le nom de la variété de courge et « fleur » sur internet. Sinon, pour éviter l'hybridation, une distance minimale de 50 mètres est requise entre deux variétés de courge.

Comment prélever les graines de tomates ?

Il faut que le fruit soit bien mûr. Certains préconisent même qu'il soit pourri, je dois encore tester cette méthode. Dans le cas où le fruit n'est pas mûr, il y a une astuce. Dans une caisse, il faut alterner pommes et tomates et les recouvrir de papier journal. De la sorte, la tomate mûrit plus vite tout en emettant de l'éthylène qui accélère encore son mûrissement.

Quand récolter ?

Le plus tard possible, avant les gelées, pour que le fruit ou le légume soit le plus mature. On le coupe alors en deux, et on fait sécher les graines au soleil avant de les placer dans une boîte en métal ou en plastique que l'on dépose dans le bac à légumes du frigo. En effet, l'optimum de conservation pour toutes les semences est de 4°C en présence d'un taux d'humidité de 60 à 70%. Ces conditions garantissent un taux de germination maximum.

Beaucoup conservent les graines dans l'abri de jardin...

Il s'agit d'un très mauvais réflexe. Les fruits ou légumes de la plante en lui faisant subir des températures trop froides. À l'autre extrême, s'il fait trop chaud, le légume s'assèche et l'embryon meurt alors de faim. Il faut éviter les écarts de température car ils affectent les graines.

Propos recueillis par LAETITIA THEUNIS

Des graines à la durée de vie limitée

Les semences ne sont pas éternelles. « Alors que celles de céleri ne se gardent que un ou deux ans, celles de haricot se conservent durant 3 ans. Quant aux graines de tomates, elles se conservent durant 7 à 9 ans », indique Marc Knaepen. Au-delà de leur date de péremption, elles perdent 50% de leur taux de germination. Pour ne pas être déçu en cours de saison, on peut tester leur pouvoir de germination avant de les semer. Pour ce faire, on en place une vingtaine sur un buvard ou de l'ouate humidifiée dans leurs conditions optimales de température (20-22°C pour les tomates, moins de 20°C pour la laitue). Si moins de 75% d'entre elles germent, il faut s'en débarrasser. ■

L.T.H.

LAETITIA THEUNIS

Semencière, un métier autant qu'une passion

REPORTAGE

De longs cheveux ondulés sur un dos courbé vers une terre dessinée de mosaïques en fleurs. Fanny Lebrun est semencière. Elle a 28 ans et exerce un métier devenu rare, qui tient autant de la passion pour le jardinage que de l'engagement concret pour un avenir moins dépendant des multinationales. Sur son lopin de 25 ares à Strée (Province de Liège), pas moins de 60 variétés de légumes, d'aromatés et de fleurs sauvages y sont cultivés exclusivement pour en collecter les graines.

Ingénieure agronome de formation, Fanny reproduit exclusivement des anciennes variétés de légumes dites fixées (issues de la sélection opérée pas nos ancêtres au fil du temps) et à pollinisation ouverte. Autrement dit, « la personne qui achète mes semences peut les reproduire naturellement. Avant, tout le monde savait faire ça. Désormais, ces connaissances ancestrales s'éteignent. C'est grave car si l'on n'est plus capable de produire ses graines, on devient alors totalement dépendant des grosses structures pour s'alimenter en légumes, regrettable. Il faudrait plus de circuit court et qu'il y ait des dizaines de petits semenciers en Belgique. » Mais actuellement, hormis Semaille (Faulx-les-Tombes) et Ecossem (Corroy-le-Grand), les candidats se font plutôt rares.

C'est que le métier est harassant. Il faut semer bien sûr, mais pas n'importe comment. Alors que certains légumes et aromates fleurissent dans l'année du semis (ils sont dits annuels), d'autres, comme les panais et les bettes, sont bisannuels. La patience est alors de mise. « C'est aussi le cas pour les carottes, dit Fanny tout en frottant un de leurs bouquets de fleurs jusqu'à en extraire des graines poileuses. Il faut deux ans à la plante pour les fabriquer. À la fin de la première année, les carottes sont déterrées avant les gelées, passent l'hiver au frais avant d'être repiquées au printemps suivant pour enfin les voir monter en fleurs durant l'été de la deuxième année. Et après la récolte, viendra le battage, c'est-à-dire détacher les



Fanny Lebrun produit des semences naturelles de laitues et d'autres légumes à Strée. © LAETITIA THEUNIS

graines de la paille, le nettoyage des graines et enfin l'ensachage. » Un travail de titan. « Je fais tout manuellement. Tout ce que je gagne est investi dans le projet. C'est un grand risque dans ma vie. »

Voilà un an et demi que Fanny a commencé son activité d'indépendante, Cycle-en-terre*, tout en gardant en complément un tiers-temps comme vendeuse de pain. Mi-janvier, elle commercialisait les premières graines de sa production biologique. Un beau succès.

Mais désormais, elle est à la recherche d'un petit terrain pour le printemps prochain. En effet, le lopin qu'elle occupe appartient à la commune, « le GAL du Pays des Condruses le met à disposition

des maraichers qui veulent se lancer gratuitement durant 2 ans, avec motoculteur, serre et système d'arrosage. Me voilà bientôt arrivée au terme. Je cherche un terrain très activement. » Et ce n'est pas une sinécure. Facés à la terre est rude pour les petits agriculteurs.

Mais cette difficulté supplémentaire n'altère pas ses convictions. Sa passion pour le jardin au naturel, elle la transmet également à sa fille de 3 ans et demi. Pour Jeannette, les sucettes, ce sont les fleurs sucrées des courgettes. Délicieux retour à l'essentiel. ■

L.T.H.

*www.cycle-en-terre.be

En collaboration avec SOLVAY, VEOLIA, bebat, Lampiris

RENDEZ-VOUS DU MOIS

AGENDA

Après-midi d'échanges sur les variétés maraîchères en agriculture biologique

Cette activité, organisée en collaboration avec Cycle en Terre, sera l'occasion de partager nos expériences en maraîchage sur les variétés de légumes que nous cultivons. Nous vous conseillons de venir avec une liste des variétés que vous connaissez afin que les échanges soient les plus riches possible.

Programme du 18 septembre 2016 :

- 13h45 : Accueil
- 14h : Introduction + Présentation du projet Cycle en Terre
- 14h15 – 15h30 : Tour des cultures présentes sur la ferme de Benoît et Mélanie, Redant (As Vèyou l'porè) et explications, sur le choix des variétés.
- 15h30 – 17h : Discussion par espèce : recensement et échange animé par Cycle en Terre

Adresse du jour : Ferme de Benoît Redant, Tige du Chênu, 2 – 5354 Jallet

INSCRIPTIONS : avant le 9 septembre 2016 au 0472/506 210 ou par e-mail : prisca.sallets@biowallonie.be

Participation : gratuite



Battice

Ces 3 & 4 septembre, nous serons présents lors de la foire de Battice. Cette foire aura cette année pour thème : « Consommons malin ! »

La promotion des circuits courts, la consommation des légumes de saison, la chasse aux gaspillages seront autant d'éléments que vous pourrez approfondir.

<http://www.foireagricole.be/>

Fournipac
ABATTOIR DE VOLAILLES

085/61.60.72

abattoir@fournipac.be



*Poulets, Pintades, Canards (gras), Cailles,
Dindes, Oies, Pigeons, Lapins*

**POUR PARTICULIERS
ET PROFESSIONNELS**

Agrée CE E7008
Certification BIO
Travail artisanale
Atelier de découpe

Rue du Fournil 5300 ANDENNE(SCLAYN)

Anciennement «Fournil Des Tiennes»

Production de semences maraîchères : une réappropriation nécessaire

RÉAPPROPRIATION DE LA PRODUCTION

Ingénieur agronome, Fanny est animée d'un profond désir de récupérer cette indépendance de production de semences. Huy était jadis un grand bassin semencier, mais ce savoir-faire semble s'être petit à petit effacé, et tout est à réapprendre et reconstruire. Actuellement, les seuls producteurs belges sont Semaines et Cycle en Terre, qui travaillent tous deux sur des surfaces restreintes. Ces productions sont principalement destinées aux particuliers, étant donné le coût qu'elles engendrent.

L'objectif de Cycle en Terre est principalement double : augmenter sa propre production pour diminuer la part de revente (provenant des firmes allemande : Bingenheimer ; française : Agrosens ; néerlandaise : De Bolster ; suisse : Sativa...) et développer la vente de semences aux maraîchers, en plus des particuliers. Pour le moment, l'échelle de la production ne permet malheureusement pas des prix aussi compétitifs que les entreprises qui fournissent les maraîchers belges. Cycle en Terre est actuellement en collaboration avec coopérative Agribio pour tenter d'augmenter la production.

RÉAPPROPRIATION DE LA DIVERSITÉ

Après le lancement de Cycle en Terre, Fanny s'est bien vite rendue compte que l'intérêt des semences réside dans la production en réseau et l'échange de variétés ; autrement dit la diversité. Cette année, un réseau de producteurs de semences est ainsi né. Un peu moins de vingt maraîchers se sont lancés dans l'aventure, dont le principe est le suivant : chacun produit les semences d'une ou deux variétés. La récolte est ensuite divisée en trois : le producteur garde un tiers pour son propre usage, propose un tiers à échanger avec les autres maraîchers du réseau et donne un tiers à Cycle en Terre pour la commercialisation. En contrepartie, Cycle en Terre s'occupe de battre les semences et de les nettoyer. Certains maraîchers du réseau produisaient déjà leurs propres semences et d'autres ont débuté cette activité en rejoignant le réseau. Cette démarche est donc ouverte à tous les maraîchers intéressés, même peu expérimentés en production de semences, Cycle en Terre se chargeant de former les novices.

LA PRODUCTION DE SEMENCES MARAÎCHÈRES EST (PRESQUE) INEXISTANTE EN BELGIQUE. CETTE DÉPENDANCE AUX ENTREPRISES ÉTRANGÈRES, SOUVENT GRANDES ET PUISSANTES, POSE QUESTION QUAND IL S'AGIT DE LA BASE DE LA VIE : LA SEMENCE, FUTUR DE CE QUI SE RETROUVE DANS TOUTE ASSIETTE. CETTE QUESTION, FANNY LEBRUN, FONDATRICE DE CYCLE EN TERRE, SE L'EST SÉRIEUSEMENT POSÉE.

Le réseau de maraîchers vise l'échange de contacts, de pratiques, de variétés... mais aussi la revalorisation de ce savoir-faire.

RÉAPPROPRIATION DES SAVOIR-FAIRE

Cycle en Terre organise des séances d'initiation à la production de semences et est ouvert à l'accueil de stagiaires qui aimeraient se former. Une journée d'« Échange sur les variétés de légumes en maraîchage » sera également organisée le 18 septembre prochain. Ce sera une journée d'information à destination des maraîchers, mais surtout d'échange de pratiques, particulièrement au niveau des variétés utilisées. ▲

FM

Plus d'infos : www.cycle-en-terre.be

Fermeture d'une fleur de courgette, pour éviter les croisements et polliniser manuellement



@ Serge Pecheur

L'utilisation d'un tamis, pour battre les semences



@ Serge Pecheur

8 Annexe 2 - Législation sur la reproduction de variétés et positionnement de Cycle en Terre

La législation autorise la reproduction de variétés inscrites au catalogue européen officiel des variétés³ à condition de payer de droits aux détenteurs de la variété (sauf si la variété fait partie du domaine public). Il existe deux manières d'inscrire des variétés au catalogue

- le Certificat d'Obtention Végétal (COV)
- le dépôt de variétés « amateur » ou « de conservation »

8.1 Certificat d'Obtention Végétal (COV)

Via un Certificat d'Obtention Végétal (COV). Cela implique que la variété réponde aux facteurs de Distinction, Homogénéité et Stabilité (DHS) :

- Distinction : la variété doit être distincte d'une autre variété
- Homogénéité : la variété doit être homogène, les plants doivent donc présenter les mêmes caractéristiques
- Stabilité : variété doit rester pareille à elle-même au fil des générations.

Il est compliqué d'atteindre ces caractéristiques avec une variété fixée sélectionnée à notre échelle, et cela représente un coût élevé. Ce système est en effet mieux adapté aux variétés hybrides F1 dont les individus sont très proches génétiquement en conséquence de la manière avec laquelle ils ont été créés.

Dans le cas où Cycle en Terre déposerait des variétés au catalogue, la coopérative laisserait le multiplicateur libre d'estimer le montant des droits d'obtention végétal afin de contribuer au travail de sélection de Cycle en Terre. En effet, les variétés, même « créées » à notre époque, n'existent que grâce à la sélection effectuée par nos ancêtres et font donc partie de notre héritage. Il nous semble important de laisser libre cette ressource qui est à la base de notre autonomie alimentaire.

Déposer une variété aurait deux avantages principaux :

- la protéger vis à vis d'autres firmes semencières qui ne pourraient se l'approprier ;
- rendre sa culture possible dans toute l'Europe.

Il serait envisageable, s'il y avait une demande de dépôt de variété spécifique, de la part de la coopérative ou de l'asbl, d'opérer un financement participatif (via l'asbl). Cela serait plus logique dans l'idée qu'une variété doit appartenir au domaine public. L'asbl serait en charge de maintenir cette variété dans le catalogue.

Précisons qu'il reste des variétés fixées inscrites au catalogue européen des variétés, et qu'il est donc possible de reproduire ces variétés légalement. C'est en partie de cette manière que Cycle en Terre a pu commercialiser des semences durant 2 années consécutives.

8.2 Via le dépôt de variétés « amateur » ou « de conservation ».

Via le dépôt de variétés « amateur » ou « de conservation ». Ce dépôt est plus simple et sera développé au sein de Cycle en Terre dès qu'une variété intéressante sera choisie et suffisamment sélectionnée que pour être diffusée. Le SPW, se chargeant de ce type de dépôt.

http://ec.europa.eu/food/plant/plant_propagation_material/plant_variety_catalogues_databases/search/public/index.cfm?event=searchForm&ctl_type=H&active_tab=v

Les variétés amateurs sont des variétés qui sont intéressantes mais ne répondent pas aux critères de DHS. Ces variétés peuvent être commercialisées dans des quantités limitées (en petits conditionnements).

Les variétés de conservations sont des anciennes variétés que l'on souhaite sauvegarder. Elles doivent être reproduites dans leur région d'origine et l'on doit retracer l'histoire de cette variété. Ces variétés n'impliquent aucun droit d'obtention végétal.

Remarque importante sur les types de variétés

Les « anciennes variétés » sont intéressantes pour plusieurs raisons : elles représentent un réservoir génétique essentiel, et certaines variétés ont des caractéristiques remarquables (goût, couleur, ...). Par contre, elles ne sont pas toujours adaptées à la demande actuelle (résistance, rendement, stabilité, ...). Nous préférons donc utiliser les termes de « variété fixée » ou de « variété à pollinisation ouverte » car ceux-ci englobent les anciennes variétés et les variétés actuelles qui en découlent et qui sont adaptées à nos besoins.

On parle de « variété fixée » car ces variétés peuvent être reproduites de générations en générations, contrairement aux hybrides F1 (fertiles mais donnant des résultats très variables lorsqu'elles sont reproduites). Le terme de « variété à pollinisation ouverte » est également employé pour pointer le fait que ce sont les éléments naturels qui fertilisent les fleurs de ces variétés).

Les hybrides F1 peuvent quant à eux être intéressantes pour certaines caractéristiques. En effet, ces variétés, permettent à nos maraîchers de trouver des solutions plus efficaces pour certaines espèces en termes de stabilité, rendement, tolérance aux maladies. Cependant Cycle en Terre souhaite plutôt participer à la sélection des variétés fixées pour les faire évoluer afin qu'elles puissent mieux répondre aux besoins des maraîchers et reprendre leur place au sein des cultures.